

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Le Logiciel VitruV est fourni gratuitement par la Wallonie sous licence et ne doit être utilisé que dans le cadre de cette licence. Seul le droit d'usage du logiciel VitruV est concédé, à l'exclusion de tous autres droits. Le logiciel ne peut être revendu ni distribué dans le cadre d'un produit commercialisé.

La Wallonie ne garantit pas le bon fonctionnement des versions du logiciel VitruV mises à disposition et son impact sur le matériel informatique de l'utilisateur. En conséquence, la Wallonie ne saurait être tenue responsable des problèmes survenus directement ou indirectement de l'utilisation du logiciel VitruV. Ceci inclut toutes les utilisations du Logiciel VitruV et toutes modifications aux fichiers de l'application.

Dans un souci d'amélioration continue de son service au public, le gestionnaire public de l'application VitruV se réserve le droit de collecter, de manière anonyme, des données sur le téléchargement et l'utilisation de l'application VitruV à des fins statistiques.